

Abidjan, Côte d'Ivoire, 11 janvier (Infosplusgabon) - Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a signé, mercredi, un décret de mise en place d'un Conseil national de politiques économiques (Cnpe), a-t-on appris de sources officielles.

Les missions du Cnpe sont d'identifier les grands défis économiques nationaux et internationaux que l'Etat doit relever et de veiller à la cohérence globale à moyen et long termes entre les politiques économiques et les programmes gouvernementaux.

Il veille également au renforcement des activités d'intelligence économique, notamment à la collecte et à la maîtrise en temps réel, de toutes les informations critiques nécessaires à la prise de décision.

Par ailleurs, il contribuera au renforcement de la qualité et de l'efficacité de la gouvernance dans les domaines économique, social et environnemental.

Le Cnpe sera supervisé par le vice-président de la République et son secrétariat sera assuré par le secrétaire général de la Présidence de la République. Le ministre chargé du Plan en sera le secrétaire exécutif adjoint.

Les ministres en charge des questions économiques seront membres du Cnpe, et ses sessions pourront être élargies à différents acteurs du service public et du secteur privé en fonction des thématiques discutées.

FIN/INFOSPLUSGABON/AEZ/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon